

ACA
CLUB



PUJADA COURSE DE CÔTE **ARINSAL**

**31 MAIG
1 JUNY**

FFSA
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ème} DIVISION **MONTAGNE**



CAAM CAMPIONAT D'ANDORRA
AUTOMOBILISME DE MUNTANYA

ACA AD



**PAL
ARINSAL**
Grandvalira Resorts
ANDORRA



Andorra
visitandorra.com



La Massana

RÈGLEMENT



StylAnd online



RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

COURSE DE COTE · PUJADA ARINSAL · ANDORRE

30-31 MAI / 1 JUIN 2025

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes FFSA.

L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA organise le 30 et 31 mai et le 1 juin 2025 une compétition automobile nationale à participation étrangère autorisée, dénommée : COURSE DE COTE ARINSAL – ANDORRE.

Cette compétition compte pour :

Le Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division "Voitures de Sport" (Série A)
Le Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division "Voitures de Production" (Série B)
Le Championnat de France Féminin de la Montagne 2^{ème} Division (Séries A et B confondues)
La Coupe de France de la Montagne coefficient 3.
Le Championnat de ligue Occitanie Méditerranée de Sport Automobile.



Le présent règlement a été approuvé par :

ACA CLUB ESPORTIVA
Enregistré à la FFSA

sous le numéro : **01-F-2025**

sous le permis d'organisation numéro : _____

en date du : _____

en date du : _____

ORGANISATEUR TECHNIQUE

ACA CLUB ESPORTIVA 13, Babot Camp, AD500 Andorra la Vella - ANDORRE

Tel. : (+376) 803 400

Fax : (+ 376) 822 560

E-mail : esportiva@aca.ad

Web : www.aca.ad

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA.

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1 P. OFFICIELS

COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président

M. BIAGIONI Norbert

Lic. 25075 1/3

M. BESOLI Josep

Lic. IODC-001-AND

M. MARAINE Joel

Lic. 2717 / 0804

SECRÉTAIRE DU COLLÈGE

En cours

En cours

OBSERVATEUR FFSA

M. VILLARD Louis Jean

Lic. 12774 / 0520

DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

M. SASPLUGAS Toti

Lic. NODC-007-AND

SECRÉTAIRE DE L'ÉPREUVE ET DE COURSE

MM. LOPEZ Berta

Lic. NOSC-001-AND

SECRÉTAIRES ADJOINTS

MM. FABREGA Antonia

Lic. NOSC-002-AND

MM. YORDANOVA Danika

Lic. NOSC-004-AND

DIRECTEUR DE COURSE

M. CAPDEVILA Joel

Lic. NODC-014-AND

DIRECTEURS ADJOINTS

Adjoint 1 M. GOMÀ Jordi

Lic. NODC-002-AND

Adjoint 2 M. RIBOLLEDA Andreu

Lic. IODC-002-AND

CHEF SERVICES MÉDICAUX

En cours

En cours

RESPONSABLE SECURITÉ

M. SERRACANTA Jordi

Lic. NODC-006-AND

ADJOINT SECURITÉ DRONE

M. HCINI Cristian

Lic. NOSR-001-AND

RESPONSABLE POSTES DE CONTRÔLE ET TRACÉ

M. CUBILLAS Xavier

Lic. NODC-012-AND

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Chef M. DESNOUX Jean Claude

CTA 11176

M. CERDAN Marcel

19463 / 0806

M. GIROUARD Antoine

En cours

M. DE LA PENA Juan Pedro

Lic. NOCT-010-AND

CHRONOMÉTRAGE

Chef M. NAUDI Miquel

Lic. NOCR-001-AND

M. NAUDI Miquel

Lic. NOCR-002-AND

COMMISSAIRE PARC ARRIVÉ

Chef M. ARAUJO Octavio

Lic. NOCC-011-AND

COMISSAIRES PARC CONCURRENTS

Chef M. CATALAN David

Lic. NOCT-181-AND

M. RUBIO Daniel

Lic. NOCT-001-AND

M. CASTRO Jorge

Lic. NOCT-555-AND

CHARGÉ RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

M. LEROY J. Christophe

EICS 5492

M. DEVRIESSE Jean Luc

37766 / 0815

MEDIAS

MM. PEREIRA Paola

Lic. NSP-001-AND

RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

M. SASPLUGAS Toti

Lic. NODC-007-AND

1.2 P. HORAIRES

07.04.2025	18.00	Publication Règlement Particulier / Ouverture Engagements		aca.ad
22.05.2025	18.00	Clôture des engagements		aca.ad
26.05.2025	18.00	Publication de la Liste Officielle des Engagés		aca.ad
28.05.2025	16.00	Ouverture Parc Concurrents		Parc Concurrents
30.05.2025	16.00 à 20.00	Vérifications Administratives		Hôtel Ushuaïa
	16.30 à 20.30	Vérifications Techniques.		Parc concurrents
	20.30	1 ^{ère} . Réunion des Commissaires Sportifs.		PC Course Hôtel Ushuaïa Mountain
31.05.2025	9.00	Affichage liste concurrents autorisés aux essais		Tableau Affichage
	9.00	Fermeture de la route		CS 520
	9.30	Briefing pilotes par écrit – Signature Obligatoire		Parc concurrents
	10.00	Inspection sécurité		CS 520
	11.00	ESSAIS CHRONOMETRES 1 - Série CAAM + Série CEM		CS-520
		ESSAIS CHRONOMETRES 1 - Série B - CFM		
		ESSAIS CHRONOMETRES 1 - Série A – CFM		
	12.45	2 ^{ème} Réunion des Commissaires Sportifs.		PC Course Hôtel Ushuaïa Mountain
	12.55	Affichage liste concurrents autorisés course / ordre départ		Tableau Affichage
	13.00	COURSE 1 - Série CAAM	ESSAIS 2- Série CEM	CS-520
		COURSE 1 - Série B - CFM		
		COURSE 1 - Série A – CFM		
	A continuation	COURSE 2 - Série CAAM	COURSE 1 - Série CEM	
		COURSE 2 - Série B - CFM		
		COURSE 2 - Série A – CFM		
	16.45	3 ^{ème} Réunion des Commissaires Sportifs.		PC Course Hôtel Ushuaïa Mountain
	A continuation	Affichage des résultats provisoires.		Tableau Affichage
	A continuation	Affichage des résultats officiels / Ouverture parc fermé		Tableau Affichage
	17.00	Remise de prix / A la fin de la dernière montée de course.		Parc Concurrents CFM
01.06.2025	07.30	Fermeture de la route		
	08.00	Inspection sécurité		
	09.00	ESSAIS CHRONOMETRES - Série CAAM + Série CEM		CS-520
		ESSAIS CHRONOMETRES 1 - Série B - CFM		
		ESSAIS CHRONOMETRES 1 - Série A – CFM		
	10.45	4 ^{ème} Réunion des Commissaires Sportifs.		PC Course Hôtel Ushuaïa Mountain
	10.50	Affichage liste concurrents autorisés course / ordre départ		Tableau Affichage
	11.00	COURSE 3 - Série CAAM	COURSE 2 - Série CEM	CS-520
		COURSE 1 - Série B - CFM		
		COURSE 1 - Série A – CFM		
	A continuation	COURSE 4 - Série CAAM	COURSE 3 - Série CEM	CS-520
		COURSE 2 - Série B - CFM		
		COURSE 2 - Série A – CFM		
	14.45	5 ^{ème} Réunion des Commissaires Sportifs.		PC Course Hôtel Ushuaïa Mountain
	A continuation	Affichage des résultats provisoires.		Tableau Affichage
	A continuation	Affichage des résultats officiels / Ouverture parc fermé		Tableau Affichage
	15 :30	Remise de prix / A la suite communiquée de presse.		Parc Concurrents CFM

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

1.3 P. VERIFICATIONS

Les Vérifications administratives auront lieu à l'Hôtel Ushuaia Mountain

Vendredi **30 mai 2025 de 16.00h à 20.00h**

Les Vérifications techniques auront lieu au Parc Concurrents

Les vérifications des voitures s'effectueront pour chaque concurrent à sa place dans le parc concurrents.

Vendredi **30 mai 2025 de 16.30h à 20.30h.**

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Auto Tècnic, Av. De Sant Antoni 60 PB, AD400 La Massana. Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : **120 € TTC**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue.

Pesage des voitures libre ou obligatoire Parc pré-départ, et pendant le déroulement de l'épreuve.

1.4 P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lors de l'engagement l'organisation attribuera à chaque équipage une place délimitée dans le parc concurrents. Unresponsable de l'organisation sera sur place, pour faciliter l'installation dans le parc dès le :

Mercredi 28 mai 2025 à 16.00h

En aucun cas, les concurrents ne peuvent pas se placer dans le parc concurrent sans l'autorisation du responsable de l'organisation du parc.

Les remorques devront être situées au dehors de parc de concurrents. Une zone exclusive pour les remorques sera délimitée.

L'organisation peut autoriser exceptionnellement l'entrée des remorques en fonctions de leur utilité.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms FFSA 2025.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

ACACLUB · Automòbil Club d'Andorra

13, Babot Camp
AD500 Andorra
La Vella
ANDORRE

Tel.: (+376) 803 400

E-mail: esportiva@aca.ad

Web: www.aca.ad

Jusqu'à la date de clôture des engagements qui sont fixés au **Jeudi 22 mai 2025** à 17.00h.

Les droits d'engagement sont fixés à 480€, réduits à **240€**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront **obligatoirement** être accompagnés des droits d'engagement.

Une fois publiée la liste des engagés, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

Forme de Payements :

Par Carte de Crédit : Un lien par mail sera envoyé par l'organisateur, marquez votre mail sur le formulaire d'inscription.

Par virement bancaire

Banque : Crèdit Andorrà **Compte :** AD2000031101111652610101

Swift : CRDAADAD

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à **95 y compris les engagés aux autres championnats (CAAM et CEM).**

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte.

4.2 P. CARBURANT - PNEUMATIQUES – EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte.

4.3 P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Un numéro supplémentaire sera rajouté sur l'angle haut du pare-brise pour les voitures fermées et sur le centre du capot avant sur les voitures ouvertes.

4.4 P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

Publicité obligatoire et optionnelle voir additif n° 1 de l'organisation.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 P. PARCOURS

La Course de Côte de Arinsal - Andorra se déroulera sur la route CS520 d'Arinsal Comallemple

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Longueur du parcours :

3.750 m

Départ : Km **0,490 télésiège Josep Serra :** **42° 34' 35" N / 1° 28' 48" E**

Altitude **1.555 m**

Arrivée : Km **4,340 Parking Comallemple :** **42° 34' 24" N / 1° 28' 16" E**

Altitude **1.910 m**

Dénivelé :

355 m

Pente moyenne :

8,60 %

Pente maximum :

11,00 %

Modalités de retour au départ : en convoi par la même route de la course en sens inverse au Parc Concurrents

Parc concurrents :

Parking Centre-Ville d'Arinsal 1 et 2

6.2 P. ROUTE DE COURSE

La mise en convoi des concurrents sera organisée dans le parc concurrents. Les concurrents seront mis à leur place sur 1 seule file ordonnée par un commissaire de l'organisation.

6.3 P. FILE DE DEPART

Télésiège Josep Serra.

6.4 P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte.

6.5 P. PARC CONCURRENTS

Les parcs concurrents seront situés **aux parkings du Centre-Ville d'Arinsal**.

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de Mercredi 28 mai 2025 à 16.00h

Les remorques devront être situées au dehors de parc de concurrents. Une zone exclusive pour les remorques sera délimitée.

L'organisation peut autoriser exceptionnellement l'entrée des remorques en fonctions de leur utilité.

Le parc concurrent est limité aux voitures accréditées.

Il est interdit d'entrer, se garer ou circuler dans les parcs concurrents aux voitures sans accréditation.

La sortie et entrée des voitures d'assistance seront interdites sauf pour les exceptions autorisées par le responsable du parc.

Le retour des véhicules aux parc de concurrents après chaque montée sera ordonné et géré par des voitures et personnel de l'organisation.

Les pilotes seront obligés dans les parcs concurrents de :

Disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.

De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent les parcs concurrents. La pénalité pour défaut d'extincteur ou de bâche dans les parcs est de 200€.

6.6 P. PARC FERME FINAL

A l'issue de la dernière montée de course, les voitures seront considérées en parc fermé dans le parc concurrents, pendant 30 minutes à compter de l'heure d'affichage.

Dans ce cas, chaque concurrent devra placer un dispositif ne permettant pas d'approcher les voitures.

Aucune personne ne devra se trouver dans cette zone.

6.7 P. TABLEAU D'AFFICHAGE OFFICIELS

Pendant tout le déroulement de l'épreuve au site internet www.pujadaandorra.com

Pendant tout le déroulement de l'épreuve au PC Course (zone de départ Hotel Ushuaïa Mountain)

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8 P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra à :

PC Course, Collège commissaires sportifs et salle de presse à : Hôtel Ushuaïa Mountain

Du vendredi 30/05/2024 à 15.00h jusqu'au dimanche 1/06/2025 à 16.00h

Téléphone : + (376) 344 375 (pendant la compétition)

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 P. BRIEFING PILOTES

Le briefing sera publié au site web le samedi 31 mai à 9.00h.

BRIEFING PRESENCIEL

La présence et la signature de tous les pilotes est obligatoire.

Le Directeur de Course sera présent lors des signatures.

7.2 P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de

Côte. Procédure de départ : feux tricolores.

Ordre de départ :

Voitures de Production (série B)

FC, F2000, N/FN/SP, A/FA, GT Sport, GTTS

Voitures de Sport (série A)

CM, CNF, CN/CN+, D/E, E2SC

Cet ordre restera inchangé pour toute la course.

Lors des essais les 10 plus petits numéros partiront en dernier dans chacune des séries (A et B).

En course, dans chacune des séries (A et B), au sein de chacun des groupes, les concurrents partiront dans l'ordre décroissant des temps réalisés aux essais, **sauf pour les dix meilleurs temps des essais (série A et série B) qui partiront en dernier dans l'ordre décroissant des temps des essais.**

7.3 P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture est interdit.

L'utilisation de couvertures chauffantes ou, tout dispositif analogue n'est autorisé que dans les parcs concurrents officiels, et interdite entre le parc concurrents et la ligne de départ.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

A l'issue des essais

Il sera établi :

Un classement général pour les voitures de Sport (série A)

Un classement général pour les voitures de Production (série B)

Un classement par groupes et par classe (séries A et B confondues).

Un classement général pour les éventuels autres groupes des séries nationales.

A l'issue de la Course

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de chaque course (course 3 et course 4 du CFM 2^{ème} division).

Il sera établi :

Un classement général pour les voitures de Sport (série A)

Un classement général pour les voitures de Production (série B)

Un classement par groupe et par classe (Séries confondues)

Un classement féminin (Séries A et B confondues). La meilleure féminine récompensée sera celle ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la série B)

Un classement Jeune (Séries A et B confondues). Le meilleur jeune récompensé sera celui ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la série B).

Un Classement Général Scratch Série A + B.
Un Classement Général Scratch CFM 2^{ème} Division, CEM et CAM confondus.

ARTICLE 10P. PRIX

10.1 P. PRIX EN ESPECES

Course 3 (CFM 2^{ème} Division) :

	Scratch Série A	Scratch Série B	Classe 3 ou plus partants	Féminin	Jeune Moins de 25 ans
1 ^{er}	200 €	200 €	80 €	80 €	80 €
2 ^{ème}	150 €	150 €			
3 ^{ème}	100 €	100 €			

Course 4 (CFM 2^{ème} Division) :

	Scratch Série A	Scratch Série B	Classe 3 ou plus partants	Féminin	Jeune Moins de 25 ans
1 ^{er}	200 €	200 €	80 €	80 €	80 €
2 ^{ème}	150 €	150 €			
3 ^{ème}	100 €	100 €			

Les prix en espèces ne sont pas cumulables. Le prix le plus élevé (Scratch, Classe, Féminin ou Jeune) sera retenu.

10.2 P. COUPES / MEDAILLES

Course 3 (CFM 2^{ème} Division) :

Scratch Série A	Scratch Série B
COUPE	COUPE
1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}
3 ^{ème}	3 ^{ème}

Course 4 (CFM 2^{ème} Division) :

Scratch Série A	Scratch Série B	Classe 3 ou plus partants	Féminin Scratch Séries Confondus	Jeune Moins de 25 ans Séries Confondus
COUPE	COUPE	MEDAILLE	COUPE	COUPE
1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}	1 ^{er}
2 ^{ème}	2 ^{ème}			
3 ^{ème}	3 ^{ème}			

En plus :

1 Trophée JOAN VINYES au premier du Scratch (Courses 3 et 4 du championnat confondues)

(Championnat de France de la Montagne 2^{ème} Division + Championnat d'Espagne de la Montagne + Championnat d'Andorre de Montagne)

10.3 P. REMISE DES COUPES / MEDAILLES

La remise des prix se déroulera :

Pour la course 3 le 31/05/2025 après la fin de la dernière montée de course officielle au Parc Concurrents.

Pour la course 4 le 1/06/2025 après la fin de la dernière montée de course officielle au Parc Concurrents.

10.4 P. REMISE DES PRIX EN ESPECES

Les prix seront distribués pendant la remise des coupes.

Les pilotes classés qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix (Art 10.4 Reg Standard CC)

PUJADA COURSE DE CÔTE
ARINSAL

Andorra la Vella, 20 Février 2025

